

**Délibération n° 2017-75 CTRL en date du 7 décembre 2017
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des renouvellements d'inscription et à une radiation au sein du groupe cible
de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du directeur du Département des contrôles,

Considérant, d'une part, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de plusieurs sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant, d'autre part, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence d'une sportive dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'elle ne participera pas aux Jeux olympiques de Pyeongchang en raison d'une blessure au genou ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Est radiée du groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

Article 4 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 7 décembre 2017.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2017-75 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 7 décembre 2017 :
Renouvellements d'inscriptions de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Aviron	M.	Franck	SOLFOROSI
Boxe	M.	Paul	OMBA BIONGOLO
Boxe	M.	Sofiane	OUMIHA
Canoë-kayak	M.	Etienne	HUBERT
Haltérophilie-musculation	Mme	Dora	TCHAKOUNTE
Judo	Mme	Amandine	BUCHARD
Judo	M.	Pierre	DUPRAT
Judo	M.	Walide	KHYAR
Tennis	Mme	Pauline	PARMENTIER

TOTAL

9

**Annexe 2 à la délibération n° 2017-75 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 7 décembre 2017 :
Radiation d'une sportive du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Ski	Mme	Noémie	LARROUY

TOTAL	1
--------------	----------